

Schweizerischer Fussballverband

Association Suisse de Football

Associazione Svizzera di Football

Swiss Football Association



Protection des jeunes et des enfants dans le football



Sommaire

1. Les enfants ont besoin de sécurité	3
2. Abus et agressions	4
3. Mesures préventives	5
3.1 Les possibilités d'intervention du responsable de la section des juniors d'un club	5
3.2 Les possibilités d'intervention de l'entraîneur	6
4. Les enfants donnent des indices	7
4.1 Comment reconnaître les mauvais traitements?	7
4.2 Comment reconnaître les agressions sexuelles?	8
5. Les modes d'intervention	9
5.1 d'une personne de confiance, d'un médiateur	9
5.2 d'une personne directement concernée	10
5.3 Marche à suivre en présence d'agressions sexuelles	10
6. A qui s'adresser?	11
7. Bibliographie	11

Annexe: Les droits de l'enfant (affiche)

Mentions légales

Auteur:

K. Käppeli, instructeur ASF/psychologue FSP

Editeur:

2^e version remaniée, Département technique de l'ASF, Berne 2007

Conception et composition:

m.a.d. – marketing, advertising & design, Bâle

Imprimerie:

Druckerei Bloch, Arlesheim

1. Les enfants ont besoin de sécurité

Les enfants sont, dans leurs activités sportives, confrontés à des adultes qui les accompagnent et les font progresser. La priorité sera mise sur le bien-être de l'adolescent au niveau de sa santé physique, de ses sentiments, de ses besoins et de sa sexualité.

Dans le football des enfants et des juniors, ce bien-être peut être altéré de diverses manières: par des commentaires déplacés de l'entraîneur ou des parents lors des matches, par le langage grossier de joueurs entre eux, par des vexations et des moqueries, par une charge d'entraînement excessive ou mal adaptée, par des «rituels» dans les vestiaires ou sous les douches. Tous ces comportements font mal et peuvent toucher le jeune adolescent dans sa personnalité et son amour-propre. Dans les cas graves, la blessure, physique ou morale, ne pourra être traitée que par une aide spécialisée.

Malheureusement, il arrive que, dans les clubs de football, des entraîneurs se comportent mal avec les enfants; on doit donc combattre de toutes nos forces ces mauvais traitements et abus! En tant que personnes de confiance, les entraîneurs peuvent aider à protéger les enfants et les adolescents contre les agressions. Les enfants et les adolescents ont besoin d'adultes qui leur offrent sécurité et protection. Les considérations suivantes ont pour but d'aider les clubs et plus particulièrement les entraîneurs à agir systématiquement dans l'intérêt des enfants et des adolescents et d'éviter tout abus ou agression dans le cadre sportif.



2. Abus et agressions

Tout acte qui porte atteinte à l'intégrité des enfants ou adolescents est considéré comme une atteinte, qu'elle soit de type corporel ou émotionnel.

Atteinte corporelle

On parle d'atteinte corporelle lorsqu'un exercice mal adapté pourrait provoquer une blessure, lorsque l'entraînement est trop exigeant pour le corps et les capacités d'un enfant ou d'un adolescent. Ou encore, quand, implicitement, on tolère qu'un jeune consomme de l'alcool, du tabac, des stupéfiants, des médicaments, voire même des comprimés dans le but d'améliorer ses performances.

Atteinte émotionnelle

On peut définir l'atteinte émotionnelle par le manque de prise en considération des sentiments ou le manque d'attention à la sensibilité d'un enfant ou d'un adolescent. Les jeunes joueurs ont besoin que l'on reconnaisse leurs efforts et leurs progrès à l'entraînement et en match. Sinon, ils perdent l'estime de soi et la confiance. Les adultes qui surestiment des résultats insuffisants portent durablement atteinte à l'équilibre psychique du joueur en question. Les discriminations d'ordre ethnique constituent également des atteintes émotionnelles.

Négligence

Souvent, dans la pratique du sport par les jeunes, on néglige certains aspects fondamentaux, tels que la nourriture, l'hydratation, l'habillement selon les conditions climatiques, l'hygiène, les soins ou les conseils d'ordre médical.

Agressions sexuelles

En cas d'agressions sexuelles, les enfants et les adolescents subissent le comportement d'adultes qui exploitent le rapport de force et de dépendance pour assouvir leurs besoins sexuels. Il peut s'agir ici de propos à caractère sexuel, d'observation de matériel pornographique ou encore d'attouchements en des endroits intimes.

3. Mesures préventives

Bases et critères de choix

Il faut respecter et prendre en considération les enfants car ils seront ainsi mieux protégés contre les maltraitances et les agressions. Des possibilités concrètes de prévention existent et il est bon de les connaître. La franchise et l'information sont donc primordiales dans ce domaine.

3.1 Possibilités d'intervention du responsable de la section des juniors d'un club

- Déterminer une ligne directrice pédagogique, sociale et sportive de la section juniors et la transmettre aux parents ainsi qu'aux joueurs.
- Lors du choix et de l'engagement d'un entraîneur, parler du thème «Protection du jeune et de l'enfant» et établir les objectifs d'entraînement et les mesures de contrôle.
- Par des discussions individuelles ou en groupes, sensibiliser les entraîneurs aux thèmes particuliers que sont les maltraitances et les agressions.
- Appuyer les entraîneurs et reconnaître leur travail; ainsi ils n'iront pas chercher une quelconque reconnaissance chez les enfants.
- Intégrer les femmes en tant qu'entraîneurs.
L'accompagnement des joueurs à deux ne constitue pas seulement une protection mutuelle mais aussi un enrichissement pour tous.
- Conformément au code d'honneur de l'ASF, fixer les règles de comportement des entraîneurs envers les enfants en ce qui concerne leur intégrité corporelle, émotionnelle, sexuelle et ethnique. La convention de l'ONU sur les droits de l'enfant doit être appliquée délibérément. Toutes ces règles seront signées par l'entraîneur.



3.2 Possibilités d'intervention de l'entraîneur

- Il analyse ses objectifs et ses attitudes personnelles.
- Il est au clair dans sa recherche de reconnaissance de son travail.
- Il consulte un spécialiste en cas d'une attirance envers les enfants et a le courage de faire part de ses élans intérieurs à quelqu'un.
- Il a un contact naturel, pose des limites claires, évite tout comportement équivoque.
- Il encourage les enfants à dire non; ils doivent apprendre à respecter leur corps et à le traiter avec respect.
- Il ne se douche pas avec les jeunes joueurs et respecte ainsi leur sphère personnelle.
- Il convient de consignes précises lorsqu'il passe une nuit avec l'équipe hors du cercle familial.
- Il connaît et respecte les étapes du développement des adolescents, les dangers ainsi que les conséquences en cas d'offenses ou de vexations.
- Il est un modèle dans le langage et le comportement.
- Par une attitude respectueuse, directe et honorable, il influence le comportement des joueurs entre eux.
- Il est ouvert vis-à-vis des parents et les encourage à collaborer.
- Il fixe les règles pour le comportement des parents au bord du terrain et attire leur attention lorsqu'ils critiquent le jeu et le comportement des joueurs de manière contre-productive.
- Il aborde le thème «abus et agressions sexuelles» avec les autres entraîneurs et les jeunes; ainsi disparaît le mystère et les joueurs s'aperçoivent que l'entraîneur est sensibilisé par de telles questions.



4. Les enfants donnent des indices

4.1 Comment reconnaître les abus qui ne sont pas d'ordre sexuel?

Ecouter un enfant ou observer son comportement permet, la plupart du temps, de déceler des signes indicateurs qu'il pourrait y avoir mauvais traitements; dans ces cas-là, l'enfant:

- fait des affirmations ou des allusions liées aux mauvais traitements
- se sent exclu
- ne veut plus aller à l'entraînement, a des excuses, veut quitter le club
- invoque des raisons obscures pour ne plus venir à l'entraînement
- vient à l'entraînement de mauvaise humeur, est agressif
- évite les vestiaires, ne veut plus se doucher
- rencontre toujours de nouvelles difficultés avec ses coéquipiers
- devient un bouc émissaire
- perd à vue d'oeil son assurance
- est totalement déconcerté, très abattu, découragé après un match
- montre des sautes d'humeur
- est capable de moins d'émotivité
- pleure souvent, pendant ou après l'entraînement
- présente des blessures inhabituelles aux genoux, chevilles, au bas du dos ...
- perd son appétit ou fait preuve de boulimie
- a des difficultés de sommeil.

Si un ou plusieurs de ces éléments se présentent de façon régulière, il y a probabilité de problèmes et éventuellement de mauvais traitements. Il s'agira donc d'essayer d'en connaître les vraies raisons: ce problème est-il dû à l'entraîneur, à la situation du joueur dans l'équipe ou est-il lié aux défis sportifs? Est-ce en rapport avec la situation familiale ou scolaire, en fonction d'une période de croissance, de puberté? S'informer discrètement et observer avec beaucoup d'attention s'imposent donc pour aider l'enfant ou faire cesser immédiatement les mauvais traitements.



4.2 Comment peut-on déceler les agressions sexuelles?

Plusieurs indications peuvent nous laisser penser qu'un enfant est victime d'agressions sexuelles:

- blessures qui, par leur nature ou la partie du corps atteinte, paraissent anormales
- explications illogiques, exagérées des raisons d'une blessure par le joueur, un membre de la famille ou des gens de connaissance
- blessures que l'enfant s'inflige lui-même
- augmentation du langage en rapport avec le sexe
- boulimie ou perte d'appétit, perte ou augmentation de poids
- signes de nervosité tels que se balancer constamment, tordre ses cheveux ...
- méfiance déclarée ou malaise envers un membre de la famille ou de l'entourage
- isolement social
- mauvaise image de soi.

Il existe des indications, plus précises, qui laissent supposer qu'il pourrait y avoir agression sexuelle:

- maux de ventre répétitifs
- retour à la maison à contrecœur
- mouvements de recul, de peur lors de rapprochement ou d'attouchement
- maux de tête répétitifs
- déclarations ou allusions sur ce sujet.

La probabilité d'une agression sexuelle sera d'autant plus grande qu'un certain nombre de ces signes s'additionne.



5. Les modes d'intervention

Les premiers échanges à ce sujet avec les jeunes concernés peuvent être difficiles. L'enfant peut avoir peur, être désorienté et se sentir vulnérable. Fréquemment même, il est rongé par des sentiments de culpabilité car il croit être responsable de cette situation. C'est pourquoi un climat de confiance s'avère indispensable. L'enfant, quand il se confie, doit compter sur le fait qu'il est protégé et qu'il a agi correctement. Ses déclarations doivent être prises au sérieux. Le confident, quant à lui, devra refouler ses propres sentiments, ne pas être aveuglé par la colère, ne pas avoir peur ou se sentir impuissant.

Dans tous les cas, les mauvais traitements doivent être stoppés, mais il est important que la victime soit d'accord avec les démarches entreprises. Si ces abus sont constatés dans un club, la personne de confiance doit obtenir l'accord des parents.

5.1 Modes d'intervention d'une personne de confiance, d'un médiateur

Les remarques suivantes indiquent comment doit réagir une personne de confiance lorsqu'elle constate des mauvais traitements envers un jeune (une démarche spéciale est nécessaire en cas d'agression sexuelle, voir point 5.3):

- Encourager le jeune à parler avec son «agresseur»; provoquer le dialogue entre les deux acteurs.
- Si le dialogue n'est pas possible, un service de consultation pourra favoriser le contact; cela sera surtout important lors d'atteintes qui ont lieu hors des clubs.
- À l'intérieur du club, il faudra discuter avec les personnes concernées et prendre des mesures concrètes qui apporteront un changement.
- Si l'entraîneur fautif n'est pas prêt au dialogue, les coaches des juniors responsables du club devront faire cesser ces atteintes par le déplacement ou le licenciement de l'entraîneur.

5.2 Modes d'intervention de la personne directement concernée

Quand on se rend compte que l'on a blessé un jeune, un certain nombre de démarches peuvent être entreprises pour réparer la faute:

- aborder le joueur, lui parler et prendre en considération ses sentiments
- rassurer le joueur qu'il n'est pas responsable du «dérapage», même si son comportement n'a pas été exemplaire
- exprimer ses regrets de ne pas avoir agi correctement
- rechercher une forme de compensation destinée à améliorer la relation
- par principe, il s'agit, si l'adolescent n'arrive pas à oublier cette affaire ou s'il traîne encore de mauvais sentiments, de faire appel à une personne de confiance ou à un conseiller
- lors de conflits entre joueurs, le dialogue est une voie vers la réconciliation; l'entraîneur essaiera de présenter la faute d'une manière compréhensive. Il devra ni disculper ni trop charger son auteur; il encouragera les joueurs à trouver une solution ensemble.

5.3 Marche à suivre lors d'agressions sexuelles

Les coaches des juniors et entraîneurs ne sont pas des thérapeutes. Ils ne doivent pas décider s'il y a ou non agression sexuelle. Cependant, ils sont responsables d'entreprendre des démarches permettant d'éclaircir la situation et de protéger les joueurs. Les coaches et les entraîneurs doivent être pour les enfants et les adolescents des personnes chez qui l'on peut se confier lors de problèmes à l'intérieur ou à l'extérieur de l'équipe.

En cas de soupçon d'atteinte sexuelle, il est important de ne pas agir précipitamment. Dans son propre trouble, le responsable juniors ou l'entraîneur pourrait entreprendre des démarches bien intentionnées, mais qui malheureusement seront sans succès, comme, par exemple, la confrontation avec le coupable.

Il vaut mieux solliciter de l'aide auprès du Service de consultation pour l'aide à la protection des enfants et des jeunes. Des actions adaptées suivront. Il faudra d'abord examiner si les signes d'atteintes sexuelles sont confirmés. Si le soupçon s'avère exact, la relation entre joueur et entraîneur sera, sans délai, interrompue et l'entraîneur renvoyé.

6. A qui pouvez-vous vous adresser?

- L'ASF met le document «Code d'honneur: 15 victoires» à disposition des clubs avec une liste prévue pour les signatures. Ce code d'honneur peut être discuté avec l'entraîneur, l'assistant et les dirigeants. Si les clubs souhaitent adhérer au code d'honneur, ils peuvent remettre leur liste de signatures à l'ASF (Association Suisse de Football, Football de base, Case postale, 3000 Berne 15). Le club figurera alors dans une liste disponible sur Internet à l'adresse suivante:

www.football.ch/sfv/de/Kinder-Jugendschutz.aspx?vNews=1&newsID=3

- Autres listes et contacts au sein de vos cantons:

Office fédéral des assurances sociales

www.bsv.admin.ch/themen/kinder_jugend_alter/kinderschutzstellen/index.html?lang=de
www.bsv.admin.ch/themen/kinder_jugend_alter/kinderschutzstellen/index.html?lang=fr

Autre adresse:

www.schau-hin.ch

7. Bibliographie

- Bucher Walter (Hrsg.): 1020 Spiel- und Übungsformen im Kinderfussball. 5. überarbeitete Aufl. Schorndorf 2007 (Theorieteil)
- Giessler, Susan: Das Problem sexualisierter Gewalt im Sportunterricht. GRIN-Verlag 2006
- Hochheimer, Irm: Mutmärchen. Wie sich Mädchen und Jungen gegen sexuellen Missbrauch wehren können. Beltz-Verlag Basel 2007
- Hoffmann, Urs: Grenzfall Zärtlichkeit in Familie, Schule, Verein. Rex-Verlag Luzern 2004
- Kinderschutz Schweiz: Gewaltfreie Erziehung, Bern 2002
- Kinderschutz Schweiz: «Im Sport berührt man sich halt so ...» Sexuelle Gewalt gegen Kinder und Jugendliche im Sport, Bern 2000
- Kinderschutz Schweiz: Sexuelle Ausbeutung von Kindern und Jugendlichen. Informationen und Hilfestellungen. 3. Aufl., Bern 1997
- Pfister – Auf der Mauer, T., u.a.: Stark und sicher. Leitfaden zur Prävention sexueller Gewalt. Orell Füssli Verlag Zürich 2000
- Protecting children. A guide for sportspeople. The National Society for the Prevention of Cruelty to Children and the National Coaching Foundation, 2nd edition 1998
- Schütz Esther E., Kimmich Theo: Körper und Sexualität. Entdecken, verstehen, sinnlich vermitteln. 2. Auflage, Orell Füssli Verlag Zürich 2007

Schweizerischer Fussballverband
Association Suisse de Football
Associazione Svizzera di Football
Swiss Football Association



Postfach · 3000 Bern 15 · Schweiz
Case postale · 3000 Berne 15 · Suisse
Casella postale · 3000 Berna 15 · Svizzera
P.O. Box · 3000 Bern 15 · Switzerland

Haus des Schweizer Fussballs
Maison du football suisse
Casa del calcio svizzero
The House of Swiss Football
Worbstrasse 48 · 3074 Muri

T +41 31 950 81 11
F +41 31 950 81 81
info@football.ch · www.football.ch